Chapitre I : objet et méthode de la science économique

Section 2 : Démarches et méthodes de la science économique¹

1. Lois, hypothèses, et modèles

Loi : est un raisonnement théorique pour rendre compte de la réalité par une analyse positive (concept qui sera développé dans les titres qui suivent), elle est destinée à donner une représentation des liens entre les variables économiques. Une loi est fondée sur des hypothèses, la formulation de ces dernières constitue une étape importante avant d'ériger une loi à une théorie. Une hypothèse est un énoncé portant sur la réalité empirique et soumise à un examen qui sera par la suite confirmer ou infirmer.

Exemple : l'augmentation du prix du pétrole conduira à la baisse de la consommation du carburant. C'est une hypothèse qui concerne la relation entre deux variables que l'on cherche à tester empiriquement.

Un modèle : est un ensemble de lois et d'hypothèses qui donnent une représentation simplifiée et théorique de fonctionnement de l'économie.

Un modèle repose souvent sur une théorie, mais cette théorisation reste provisoire, puisque elle sera acceptée ou rejetée après confrontation du modèle à la réalité.

2. Méthodes déductive et inductive

La science économique s'appuie dans son raisonnement sur deux méthodes, à savoir :

2.1. La méthodes déductive

La méthode déductive est une démarche qui raisonne à priori, elle part de l'hypothèse pour l'appliquer à un cas d'observations. La démarche déductive consiste à formuler des postulats à en déduire des énoncés d'observations et à soumettre ces énoncés d'observations à une confrontation au réel. L'expérimentation est considérée comme une composante essentielle de cette méthode.

2.2. La méthodes inductives

Elles consistent à formuler des énoncés généraux (lois) à partir d'énoncés d'observations ou expérimentations formulées sans grille théorique préalable, c'est une méthode qui raisonne **a posteriori** à partir d'un phénomène observé. Autrement dit, elle part de d'observation et mène vers une hypothèse qui sera considérée par la suite comme un modèle économique.

¹ BELKHIRI A. polycopié pédagogique, module introduction à l'économie. P11/14.

Chapitre I : objet et méthode de la science économique

3. Économie positive et économie normative

La science économique est distinguée par deux manières pour expliquer son raisonnement : conception *positive* ou *négative*, sont deux formes qui s'opposent l'une à l'autre. Ces deux concepts sont introduits pour la première fois dans l'analyse de John Maynard Keynes à la fin du XIXe siècle.

3.1. Économie positive

Est un domaine de l'analyse économique qui vise à décrire, d'analyser et de comprendre le réel. Une analyse positive à pour objectif de formuler des lois, de construire des modèles pour expliquer pourquoi les choses et les comportements sont ce qu'ils sont. Elle vise donc à montrer le monde « **tel qu'il est** ».

3.2. Économie normative

Est un domaine de l'analyse économique qui vise à s'interroger sur ce qui devrait être. Économie normative ne se limite pas à formuler des jugements de faits, mais elle vise à expliquer ce que devrait être les jugements de valeurs portant sur des questions économiques. Par exemple, l'équité économique ou sociale, la situation de plein emploi

Chapitre I : objet et méthode de la science économique

relève de l'économie normative. En terme simple, cette analyse économique cherche à expliquer «**comment doit être le monde** ». Seule la démarche positive relève de la science, puisque l'économie normative est influencée par des valeurs que l'on cherche a respecter.

4. Utilisation et application des sciences économiques

La science économique se subdivise en plusieurs branches selon les types et les champs d'analyse.

4.1. Microéconomie

Est une branche de la science économique qui se réfère à l'individualisme méthodologique. Elle prend pour point de départ l'analyse économique à l'échelle d'un agent (producteurs et consommateurs) ayant des comportements optimisateurs. Toutefois, l'approche microéconomique ne se limite pas à l'étude des comportements individuels, mais cherche à étudier l'interaction entre les agents économiques.

Le consommateur est considéré comme offreur de travail et demandeur de produits finis. Il est un agent rationnel qui cherche à maximiser son utilité sous contrainte de son budget. Quant au producteur, il est également un agent économique rationnel qui cherche

à maximiser le profit et minimiser les coûts. Inversement au consommateur, il est considéré comme un demandeur de travail et offreur de produits finis.

4.2. Macroéconomie

Est une branche de la science économique qui ignore les comportements individuels, mais s'intéresse à l'étude des agrégats (grandeurs) macroéconomiques à l'échelle d'une nation tels que le taux de chômage, la croissance économique (PIB), le taux de change, l'épargne, l'investissement, etc. L'étude de la macro permet de construire des indicateurs macroéconomiques en vue de mettre en place une politique économique la plus adéquate.

4.3. Méso économie

Le terme est plus récent proposé pour la première fois par Stuart Holland en 1975 pour s'opposer à l'analyse macroéconomique keynésienne et microéconomique des néoclassiques lorsqu'il a analysé des grands groupes industriels européens. La mésoéconomie est un échelon intermédiaire entre la micro et la macroéconomie, elle signifié l'analyse qui porte sur un secteur d'activité (agricole, industriel ou de services), c'est l'ensemble des entreprises ayant le même type de produit comme

<u>Chapitre I : objet et méthode de la science économique</u> activité principale, ou sur un produit d'une branche d'activité, qui signifie l'ensemble des entreprises fabriquant la même catégorie de produit (Exemple, la sidérurgie, automobile, chimie).